

www.e-rara.ch

L' histoire de la nature des oyseaux

Belon, Pierre

A Paris, 1555

BPU Neuchâtel

Shelf Mark: ZQ 120

Persistent Link: <http://dx.doi.org/10.3931/e-rara-7294>

P. Belon du Mans. Au lecteur.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]



P. BELON DV MANS

AV LECTEUR.

NA T V R E nous montrant l'excellence de son ouvrage, declara la perfection d'iceluy, en ce que son plaisir est, que come chascune substance animee seroit subiecte à l'execution d'un certain deuoir : aussi voulut les employer en diuerses manières: & que la mesme faculté, & qualité qui est cause que les animaux ont assurance sur terre, en l'ær, & en l'eau, & qui les red animez, donneroit aussi l'estre toute pareille aux plantes. Parquoy tout ainsi comme il est diuerses especes d'animaux, ausquels il est besoing pour viure inspirer l'ær, & le rendre avec soubdain mouuement, & se remuer d'une place en l'autre pour chercher leur pasture, à fin de se maintenir en estre : aussi à esté necessaire aux plantes croistre en l'ær & estre enracinees en quelque lieu : & encor qu'on ne s'aperçoyue visiblement de leur inspiration & respiration, si est-ce qu'elles ont leurs conduicts & cauitez pour attirer & humer l'humidité de l'ær & de la terre, & les rendre en quelque manière. Donc scachant que l'ær & la terre leur donnent suffisante nourriture, n'ont eu que faire de se remuer d'une place en autre, pour se maintenir en essence. L'execution de ce deuoir qu'entendons es choses animees, ie dy plantes & animaux, est que chascune estant iouissante d'une constitution & perfection particuliere & propre à elle seule, auroit necessairement à employer ses faitcs, selon la nature de la mixtion qui l'a ainsi composee, sans sortir hors de la temperature des elements qui luy sont conuenables. Et pour le mieux declarer adiousterons pour exemple, que comme elle ordonna qu'il seroit au deuoir d'un Oliuier, Amandier, & telles autres plantes se tenir enracinez, ne bougeants d'une place pour viure & produire leurs rameaux, fueilles, fleurs, & fruiçts: & que l'une seroit tousiours verde & l'autre ne le seroit pas: tout ainsi voulut qu'il seroit au Cheual de hénir, courir viste, & ainsi des autres. Come au contraire à la Tortue, de ne cheminer guere fort & ne faire voix: au serpent, se trainer sans pieds: aux oyseaux, voler des ælles en l'ær: aux poissons, nager de leurs nageoires en l'eau: & à l'homme, parler & faire discours: & ainsi des autres. Mais non à toutes avec mesme perfection: ains aux vns plus, aux autres moins: aux vns mieux, aux autres pis: Car comme aucunes plantes deuëment temperees, executent mieux l'exploit & deuoir de ce, dont nature les a chargees: tout ainsi est de tous animaux. Mais l'homme n'estât ignorant de la charge de son deuoir, se scait encor mieux employer que les autres, estant auantagé sur eux de iugement & raison. C'est la cause pourquoy ils s'employent diuersement, attendants recompense selon ce qu'ils pensent que merite leur ouvrage: scachants bien que diuerses sont les recompenses selon differents labours. Aucuns se travaillent incessamment iour & nuict pour contempler & considerer mieux ce qu'ils pretendent appren-

EPISTRE

dre, n'y esperants autre profit, sinon qu'en les communicant aux autres, ils en reçoivent louenge. Le profit que pretend l'artisan de son labeur, est cause de le faire mettre en effort, de monstrier bel ouurage. Et vn iouëur de Comedies, trouuant le peuple en assemblee, promet luy donner plaisir, à fin de l'inuiter à venir voir son ieu, & s'esforçant de bien dire, voudroit le rendre cõtent: Car celuy qui y assiste, se trouue satisfait du plaisir qu'il y a eu. Mais tous ouurages humains estants subiects aux iugemens d'un chacun, sont diuersemēt iugez, selon diuerses affectiõs. Parquoy ce n'est de merueille si vne mesme chose est interpretee en plusieurs manères. Et si les faiçts des grands Seigneurs, tant d'esprit que du corps, sont subiects au iugemēt du peuple, aussi n'est nouueauté si ceux des hommes de moindre fortune sont diuersement interpretez. Vne republique, vn Empereur, vn Roy, ou autre Prince, ayant entrepris faire voir quelque experience de sa grandeur par plusieurs magnifiques ouurages: ne luy cõuient il pas premierement assembler ceux qui sont estimez capables de toute l'entreprinse? Or sur la fin quelque chose qui en soit auenuë, n'est elle pas subiecte au iugemēt de ceux qui y ont assiste? Ouy: sçachant que ceux qui ont escouté ou regardé, serõt tenuz pour iuges de leur fait: lesquels lon croit se tenir pour satisfaiçts du plaisir qu'ils ont eu voyants les autres en œuure: comme aussi ceux qu'on a veuz en action, se pésent satisfaiçts d'en rapporter honneur. Pour lesquelles choses, nous estants bien aduertis que les hommes pretendent leur payement en toutes choses esquelles ils ont trauaillé, & desirants rendre nostre labeur agreable à tous lecteurs, & les inuiter à lire ce que leur auons escrit en noz sept liures: leur propofons pour le loyer & retribution de leur peine, leur faire voir la declaratiõ des facultez, qu'ils pourroyēt desirer en la nature d'iceux: à fin que s'ils sentent auoir profité en la lecture de noz liures, ne nous deniënt leur grace. Mais comme l'issue des faiçts de la republique, de l'Empereur, du Roy, ou Seigneur, les faiçts d'armes des nobles, les ieux des Comedies, & les œuures des artisans, sont subiects aux iugemens des hommes: c'est à dire, à estre prisez, ou desestimez: tout ainsi desireroys trouuer le lecteur de bon zele, prest à excuser les faultes, s'il en trouuoit aucunes, & ne se prédre à noz portraiçts des animaux, les estimant mal mesurez, & ne ressembler à ceux qui ont trouué la Baleine le plus grand de noz poissons mal proportionnee occupant mesme marge qu'un petit Espelan: Car si l'Autruche le plus grand des oyseaux est veu cõtendant mesme place qu'un Flambant, ou Heron, nostre excuse vouldra enuers eux, & autres qui se seroyent transportez d'affection: attēdu qu'un Elephant bien portrait, reduit à la corpulence d'une Mousche, se trouue ressembler au naturel, & estre tousiours recogneu pour Elephant. Et leur mettant deuant les yeux, ce que Galien raconte au commencement du liure de l'exhortation aux bonnes arts, & que Pline a escrit en la fin du cinquiesme chapitre du trente-sixiesme liure, obtiendrons grace enuers eux. *Sunt & in paruis marmoreis (dit Pline) famam consequuti Myrmecides, cuius quadrigam cum agitatore cooperuit alis musca.* Et ioint aussi qu'on doit plus estimer les premiers qui ont entrepris choses grandes, encor que leur ouurage n'ait monstrier entiere perfection, que les seconds, qui ont mieux fait apres eux: attendu que les premiers trouuent tousiours difficulté à leur commencement: car comme dient les Philosophes, *Principium, rei potissima pars est:* & encor, *Dimidium cæpti est cæpisse.* Cõme il nous est aduenü en retirant les naïfs portraiçts
des

des Serpens, des poissons, & des oyseaux: le naturel desquels nul autre n'auoit encor fait voir auant nous. Car tout ainsi que les escrits cõtentent l'esprit, & font bonne memoire, suppliãts le deffault de la parolle, & rendent certitude des choses douteuses: aussi les demonstrations par figures, & la peinture des matieres escrites, peuuent contenter l'œil de la chose absente, quasi comme si elle estoit presente: ioint que les portraicts portent la forme & facon des choses deuãt les yeux. Nous auons estendu noz discours plus ou moins en chasque article selon qu'il s'est trouuë à propos, comme on voirra par cy apres: lesquels on ne trouuera que les ayons trãscrits de quelque moderne qui les eust ia reduicts par escrit. Et pource que nostre principal estude est mis sur les choses de medecine, en laquelle les hommes font longuement apprentis, & ne voulants estre trouuez en larrecin, auons souuent alleguë l'authorité d'Aristote, Pline, & tels autres anciens autheurs, pour approuer nostre dire. Et à fin de ne dire vne chose plusieurs fois, auons fait le premier liure, cõme par chapitres generaulx & declarateurs de la matiere principale & des autres liures suyuant, contenant noz particuliers discours, sans alleguer tesmoings à chasque fois, sinon là ou il à esté necessaire. Nous soumettons à prouuer qu'il n'est tãt d'especes diuerfes au gère des oyseaux en l'estre de nature, qu'il est de fortes des poissons. Car nous qui auons trauaillé au prochas, tant des vns que des autres, en serons creuz entre les iuges de bon zele. Car ia en auõs fait apparoirre quelque chose, en noz liures *De Aquatilibus*. Quiconques voudra cõsiderer la difficulté qui peult aduenir au recouurement de tant d'especes d'animaux, trouuera nostre diligence de grand labeur: veu mesmement qu'il n'y à description ne portrait d'oyseau en tout cest œuure, qui ne soit en nature, & qui n'ait esté deuant les yeux des peintres: desquels aucuns nous y ont aidé, en Italie, Angleterre, & Flandre. Mais entre les autres, ne voulants celer les noms de ceux qui nous y ont le plus seruy, auons vsé de l'artifice de maistre Pierre Goudet Parisien, peintre vrayement ingenieux. Plusieurs oyseaux nous sont demeurez sans portraicts, ne les voulants supposer, cõme quelques modernes ont fait des animaux, peints à discretion sans les auoir onc veuz. Et ou il se trouuera difficulté en quelques endroictes es choses qu'auons assureez auoir obseruë, nous submettons à le prouuer par tesmoings. Soit mis le cas qu'un oyseleur porte deux douzaines d'oyseaux en vne cage, ayants appellation Frãçoysse, touts de differéte espece: possible que de cent hommes, il ne s'en trouuera deux qui les sçachent distinguer, ne reconnoistre de leurs noms propres. Car, cõme dit est, estants quasi de mesme corpulence, & compassez le vns comme les autres, sont difficiles à cognoistre. Si donc il y à si grande affinité entre les naturels, comment pourroit le Lecteur les discerner l'un de l'autre par le seul portrait, sans la peinture? Qui coucheroit le portrait d'un Oyfillon, pourroit facilement le faire seruir à trente autres, moyennãt qu'on y adioustast les couleurs propres: car touts ont quasi les iambe, ongles, yeux, bec, & plumes de mesmes: & n'apparoissent differents à la veuë, qu'en la seule couleur. Ceste cõsideration nous à esmeu de faire que les couleurs seront mises sur les portraits, cõme on voirra par cy apres. Mais pource qu'à cest effait, il conuient que l'oyseau peinct soit subiet à changemët de l'ouurier: admonestõs le Lecteur, qu'il ait plus desgard à la description que luy en baillerons, qu'aux couleurs du peintre, & traictes du tailleur.